

SOMMAIRE DES ANNONCES

Encaissement de magnifiques meubles d'occasion... Académie de Musique... Vente à l'encan de livres rares et précieux... Magasin de chaussures...

LA "JUSTICE"

QUEBEC, 23 SEPTEMBRE 1907.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour que les grands et les puissants ne soient pas punis.

EN ANGLETERRE

Quand, il y a quelques jours, l'allocution royale vint proroger le parlement anglais, elle n'a pas failli à sa noble tâche qui est d'inspirer assez de confiance aux lords de toutes les dénominations et aux communs si puissants, pour leur permettre de rompre un instant avec les hommes et les choses politiques afin de prendre quelques semaines d'un repos bien mérité.

Il leur a donc dit, le crown speech, aux communs et aux lords, selon la formule traditionnelle que tout allait au mieux dans le meilleur des gouvernements et que le vaste empire britannique était à la veille de jouir du plus parfait bonheur.

Durant ces quelques jours de vacances parlementaires et les brillantes ci asses d'automne pour la noblesse, les politiciens attachés à la fortune du présent ministère porteront leur attention sur le seul point noir qui se laisse voir à l'horizon, la révolte des Dacoits en Birmanie.

C'est bien peu, à la vérité, et le lion britannique n'aura qu'à allonger la patte pour écraser cette hydre insignifiante.

Quant à la question d'Egypte, la question orientale, l'Angleterre n'a pas à s'en occuper, paraît-il, à s'en occuper du moins pour en trembler.

Il manque donc bien peu de choses au bonheur politique de l'Angleterre, c'est le crown speech qui en fait foi.

Et l'Irlande, dira-t-on ? Ah, l'Irlande ! n'a-t-elle pas ses lois de coercition, l'Irlande, et ses juges, et ses constables ? N'a-t-on pas eu la prudence de lui refuser ce que l'on permet à tous les sujets britanniques, ce qu'on est pour ainsi dire jaloux de leur permettre, comme on est jaloux de tant de prérogatives en Angleterre ? Ne refuse-t-on pas aux irlandais la liberté de s'assembler ? Et pas d'assemblée, pas de discours incendiaires, pas d'intimidation, pas de ligue nationale.

Qu'importe à la rigueur, que quelque pauvre diable se fasse casser la tête ou que de pauvres familles recommencent l'exode d'il y a cinquante ans, le crown speech l'a dit, tout va au mieux dans le meilleur des gouvernements, il ne manque bien peu de choses pour que la paix et le bonheur politique soient parfaits.

Voilà pour les pièces officielles qui viennent proroger les sessions parlementaires, mais si l'on interrogeait du regard ce qui se passe actuellement en Irlande, combien la scène et les espérances changeraient ?

On y porte la bien peu d'intérêt à la révolte des Dacoits, et le terrorisme qui s'abat sur ce peuple au commencement des saisons rigoureuses est pour lui d'une prédiction qui n'annonce pas la paix profonde ni le parfait bonheur politique.

Les arrestations, les évictions, les émeutes s'y font avec un entrain dont on se doute certainement pas les lords spirituels et temporels qui ont reçu du crown speech la permission de ne pas s'en souvenir durant quelque temps.

L'impulsion est donnée au vengeur, le bras du ministre Salisbury peut se retirer ; il a quelques semaines avant de compter avec la réaction.

Il ne faudra pas s'étonner si avec un tel régime l'Irlande trouvait avantage en ses plaintes et ses souffrances ; il ne faudrait pas s'étonner non plus si elle allait compromettre la justice de sa cause par des résistances et des violences, auxquelles on la provoque. Qu'advient-il de cet hiver ?

L'élection du comte d'Ottawa

Etat officiel de la votation

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes Mulgrave et Derry, Village Buckingham No 2, L'Ange Gardien, Bowman et Villeneuve, etc.

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes Eardley, No 1 (Ecole Hurdman), Clyde, Marciani, pas de certificat, etc.

Total 2,178 3,471

Majorité pour Rochon... 1,293

Bulletins écartés : 83.

RESUME DES DEPECES

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 22.—Une troupe de hussards et un fort détachement d'artillerie sont arrivés à Mitchelstown. Le magistrat a publié une proclamation défendant de tenir quelque réunion que ce soit pendant les séances de la Cour. MM. Dillon et Condon ont reçu des copies de cette proclamation. M. Dillon a été déclaré prêt à adresser la parole à une assemblée publique en dépit des défenses du gouvernement. On redoute des troubles.

Une dépêche de Mitchelstown déclare que Dillon et Harrington ont donné des garanties qu'aucune assemblée politique publique ne serait tenue à Mitchelstown durant le cours du procès.

Dublin, 22.—Le lord-maire a fait un appel de fonds pour défendre et soutenir le grand nombre de prisonniers politiques qui sont ou seront en prison sous peu en vertu de l'acte de coercition.

Les journaux parnellistes dans toute l'Irlande publient les comptes rendus des assemblées des diverses branches locales de la Ligue, et cela malgré qu'en vertu du nouvel Acte des Crimes les rédacteurs de journaux soient passibles de l'emprisonnement s'ils publient des comptes rendus dénonçant d'une manière violente le gouvernement.

LE MANIFESTE

Paris, 22.— La Patrie déclare que tous les maires en France ont reçu instructions de poursuivre toute personne affichant le manifeste du comte de Paris.

AEROSTATION

Paris, 22.— M. Cronzet, directeur du journal Etape, a été arrêté pour détournement de 177,500 francs (89,550), appartenant à la société des journalistes républicains.

AYOUB-KHAN

Simla, 22.—On dit qu'Ayoub-Khan a été arrêté près de Kain, sur la frontière de la Perse.

L'ACCIDENT DU THEATRE

Londres, 22.—Les magistrats d'Exeter ont émané un bref sommant le locataire du Théâtre Royal de venir expliquer pourquoi il ne s'est pas conformé aux règlements de construction ordinaires.

LE PRINCE GUILLAUME

Kiel, 22.—Le prince Guillaume et son épouse la princesse Augustine Victoria ont dîné aujourd'hui à bord de la nouvelle canonnière allemande Princess Wilhelm.

VERDICT D'HOMICIDE

ALLEMANDS NÉS EN RUSSIE

St Petersburg, 22.—La Russie est à considérer l'opportunité de faire des lois réglant que les enfants nés en Russie de parents allemands naturalisés soient regardés comme sujets russes de naissance au lieu d'être reconnus tels à leur majorité seulement, les rendant ainsi susceptibles au service militaire.

FUSION DE COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

New-York, 22.—Les actionnaires du chemin de fer New-York, Chicago et St. Louis se sont réunis aujourd'hui et ont confirmé la fusion de cette compagnie avec les compagnies Cleveland State Line et Fort Wayne and Illinois. Ces voies ainsi fusionnées seront exploitées sous le nom Parent Company.

LA FIÈVRE JAUNE

Washington, 22.—On a reçu la nouvelle de Key West, que la fièvre jaune y était complètement passée.

UNE COMPAGNIE MONSTRE

Pittsburg, 22.—Une compagnie monstre composée de tous les grands manufacturiers de sel des Etats-Unis est sur le point d'être organisée. Elle sera connue sous le nom de "Union Nationale de sel." Le but de la compagnie est de maintenir les prix élevés afin de pouvoir soutenir la concurrence étrangère.

INONDATION DESAUSTREUSE

Tucson, Ariz., 22.—Toutes les récoltes sur les terres bafet entre Mammoth et Benson ont été détruites par l'inondation.

Les champs sont couverts d'un lit de sable colorable. Il se passera plusieurs années avant que les ranches deviennent dans un bon état.

MARCHE FINANCIER

New-York, 22.—L'opinion des principaux financiers de cette ville est que l'offre du département du trésor de racheter \$1,400,000 de débetures relèvera la situation financière.

A l'exception d'une demi douzaine près des principaux stocks le marché a été dans une inactivité complète depuis midi.

Il y a eu hausse à partir de deux heures cette après-midi dans le marché à l'huile au fait qu'on rapporte que les négociations sont terminées pour former une union de producteurs en vue de diminuer la production. Le prix de l'huile a haussé de 65 5/8 à 69.

MARCHANDS DE GRAIN

Toronto, 22.—Les marchands de grain étaient très intéressés à la cause George A. Chapple et Cie vs J. B. MacKay, qui a été décidé par le comité d'arbitrage du bureau de commerce de cette ville.

LA SITUATION FINANCIERE

Résultat du projet du Trésor pour le rachat des débetures

Washington, 22.—Le résultat de la circulaire du Trésor offrant d'acheter les débetures 4 1/2 % et 4 % à \$105.10 et \$125 respectivement était attendu avec une certaine crainte par le département.

Durant toute la journée il y a eu des propositions de vendre à divers intervalles mais c'était pour de petits montants.

C'a été un véritable désappointement pour le gouvernement d'annoncer un peu après 3 h. p. m. que le montant collectif des offres faites aux prix fixés par le département n'était que de \$674,700 ; que la proposition d'acheter le 4 1/2 % à \$125 n'était pas généralement considérée comme alléchante et cela s'infère de l'offre d'acheter pour le montant peu considérable de \$480,000 de ces débetures.

Il paraissait que la tendance des vendeurs avait été mal calculée, car une fois la première annonce faite, on a reçu des soumissions additionnelles pour un montant de \$2,820,000 soit \$500,000 pour le 4 1/2 % et \$2,220,000 pour le 4 %. Cela a porté les achats de la journée au montant de \$3,494,700 dont \$694,700 pour le 4 1/2 % et \$2,800,000 pour le 4 %.

Si on prend en considération le fait que la circulaire n'a été émise qu'aujourd'hui et que par conséquent le public n'a pas eu le temps voulu d'en connaître les dispositions, le département du trésor peut être content du résultat de la journée.

DECES D'UN POETE

Constantinople, 22.—Ahmed Paris Effendi, le célèbre poète arabe, est mort.

VARIETES

LA CHEMISE D'UN HOMME HEUREUX

A cette nouvelle, le rajah fit épauler, pendre, carteler, décapiter, brûler cinq des plus hauts dignitaires parmi les chercheurs malheureux.

Le rosette s'éparilla aussitôt dans toutes les directions pour échapper à la fureur du tyran.

Deux officiers, unis d'une amitié fraternelle, galopèrent ensemble sur la route du désert. Déjà ils avaient atteint un défilé sauvage où ils étaient bien sûrs de ne pouvoir être atteints.

Les entrées dans une grotte, naturellement creusée au flanc de la montagne pour s'y reposer et partager quelques modestes provisions qu'ils avaient pu rassembler à la hâte avant de fuir.

Au bout de quelques instants, ils furent rejoints par un homme. Son extérieur était vénérable. Il salua gravement les deux officiers en leur prodiguant les marques de la plus grande déférence. Revenus de leur surprise et peut-être de leur frayeur, les officiers lui contèrent leur aventure.

— Eh quoi ! demanda l'inconnu, est-il donc si difficile de trouver un homme heureux qui veuille bien céder sa chemise à un puissant seigneur qui, certes, la paierait bien cher ?

— Nous avons rencontré bien des gens, répondirent ces officiers, qui nous eussent donné tous leurs vêtements pour rien, dans l'espérance seulement de s'attirer les bonnes grâces de notre maître, mais aucun n'a pu avouer en toute sincérité qu'il ne manque rien à son bonheur.

A beaucoup d'entre eux, il eût fallu peu de chose, presque rien, mais aucun n'était parfaitement heureux.

Ils sont vraiment bien difficiles, dit le mystérieux personnage, car moi qui vous parle, depuis soixante-dix ans que je vis je ne me souviens pas d'avoir jamais passé un mauvais jour, je ne manque de rien et je crois ne pas mentir en assurant que je suis parfaitement heureux.

Les deux officiers tressaillèrent. Ils ne pouvaient croire leur interlocuteur.

Il le pressèrent de questions. L'inconnu leur raconta qu'il n'avait jamais connu ses parents, qu'il avait couru le monde en mendiant sa nourriture, qu'il avait souvent couché dans les jungles, exposé à la fureur des tigres et au venin des serpents. Il avait lutté contre les flots du Gange, supporté les ardeurs du soleil, subi les rudes morsures du froid. Il avait fait trois fois, à pied, le pèlerinage de la Mecque. A présent il vivait de la banane ou des dattes qu'Allah fait mûrir le long des routes, et le torrent qui cascade en grondant sur les flancs de la montagne lui fournissait une eau limpide et quelques poissons.

Le sable de la grève était quelquefois couvert de coquillages et cachait de loin des nids de tortues. C'était plus qu'il ne fallait pour faire de délicieux festins. La grotte lui servait d'abri. Loin des hommes, il n'avait à redouter ni trahison ni colonnes, et contre les embûches des animaux sauvages il avait son kiyar dont la lame effilée lui avait déjà plusieurs fois sauvé la vie.

Il répéta en terminant l'assurance que rien ne pouvait troubler son bonheur !

— Mais, alors, s'écrièrent les officiers, votre fortune est faite, nous vous donnerons tout ce que vous voudrez en échange de votre chemise. Vous n'avez qu'à manifester votre désir, or, pierrieres, palais, honneurs, esclaves, tout est à votre disposition.

Oh ! Je n'en voudrais pas tant, sourit le mendiant, je ne saurais qu'à aire de tant de choses ; je vous donnerais volontiers ma chemise pour rien, la satisfaction de vous avoir obligé, serait pour moi la plus douce récompense ; mais, mes pauvres amis, je suis obligé de vous avouer que jamais je n'ai possédé une chemise.

Pendant ce temps-là, le rajah était mort, écumant de désespoir et de rage ! mort du dégoût de la vie, au milieu des colossales richesses dont regorgeait son palais, mort pour n'avoir pu trouver la chemise d'un homme heureux !

Nouvelles Generales

UN SINISTRE A LA NOUVELLE-ORLEANS

Un incendie qui a éclaté dans le magasin d'épicerie du sieur Dominick Messina, au coin des rues Englien et Dauphine, a eu les plus terribles conséquences. Un bidon pétrole en faisant explosion, a mis le feu au magasin, et en un instant les flammes ont envahi toute la maison, coupant la retraite à M. M. Messina et à sa famille qui habitait l'étage supérieur. Quand les pompiers sont arrivés sur le lieu du sinistre, on pouvait entendre, au milieu du crépitements des flammes, les cris d'appel de ces infortunés. On a fait des efforts surhumains pour arriver jusqu'à eux, mais tout a été inutile, et M. Messina, sa femme et ses quatre enfants ont été brûlés vifs.

UN BOURREAU

La cour d'assises de Tarn vient de juger une tentative d'assassinat commise par un mari sur sa femme dans des circonstances particulièrement odieuses.

François Barthes, ouvrier mineur avait avec sa femme de fréquentes discussions. Un jour, il amena sa femme près d'un puits dont la margelle était démolie, sous prétexte de lui faire voir quelque chose qui y était tombé. Puis d'une coupée violente, il la précipita au fond.

La femme Barthes revint à la surface de l'eau et cria. Barthes descendit alors un seau fixé à une chaîne. Sa femme le saisit, croyant son mari pris de remords ; mais après l'avoir remontée d'un maître, Barthes la précipita de nouveau en lâchant la chaîne. La victime reparut encore : Barthes lui jeta trois grosses pierres.

Attiré par les cris, les voisins accoururent, portant une échelle. Barthes la prit, malgré les protestations de sa femme, et il la laissa tomber sur elle. Enfin son voisin proposa de descendre dans le puits pour atteler la femme et la remonter. Barthes descend, mais se garde bien d'attacher sa femme. La victime, rassemblant alors ses forces, se cramponne aux barreaux de l'échelle et repartit à la surface. Elle était lavée.

François Barthes a été condamné à quinze ans de travaux forcés.

OU CONDUIIT L'IVROGNERIE

Frédéric Koch, un jeune varrien de seize ans, d'origine allemande, dans un accès de furie alcoolique, a essayé de tuer sa mère et de se suicider ensuite, au No 323 Est 10e rue, à New-York. Ce jeune misérable est actuellement à l'hôpital, en état d'arrestation.

de son père, un boulanger allemand mort depuis plusieurs années. La mère à la mort de son mari n'ayant d'autres ressources pour vivre, et élever ses sept enfants, que le modeste produit de son travail, a dû se résigner à engager Frédéric comme mousse, Frédéric est revenu il y a quelques mois, après être resté deux ans à bord du "Manesota" et s'est placé comme homme de peine chez un relieur de la 10e rue.

Malgré son jeune âge, Frédéric est déjà un ivrogne invétéré, et il dépensait tout son salaire en boissons, au lieu de venir en aide à sa mère qui avait déjà beaucoup de peine à gagner sa vie en allant laver les parquets à la journée, et qui pourtant le logeait et le nourrissait.

Dans une huitaine de jours, Frédéric négligeait complètement son travail et rentrait ivre à la maison presque tous les soirs. Dimanche, il était encore plus ivre que de coutume quand il est rentré et sa mère ayant voulu lui faire quelques reproches, il a essayé de la poignarder avec des ciseaux. La pauvre femme a heureusement réussi à éviter le coup et elle le jeune ivrogne a tourné sa rage contre lui-même et s'est grièvement blessé en s'enfonçant les ciseaux dans le côté.

Un constable attiré par le bruit de la querelle, est entré dans le misérable logement de la femme Koch. Celle-ci, aidé par sa fille aînée, était occupée à penser de son mieux les blessures de son fils, tandis que ses cinq autres enfants en bas âge se pressaient autour d'elle. Le constable a fait transporter le blessé à l'hôpital, et il sera poursuivi pour tentative de suicide, sa mère refusant de le poursuivre pour tentative de meurtre.

MARCHANT DE DECORATIONS

La cour d'assises de Milan, vient de juger un industriel qui faisait commerce de décorations, d'ordre et titres quelque peu fantastiques.

Gabriel de Rosa, avait commencé par s'accorder soixante-douze titres, dont voici seulement les principaux : baron de Rio de Santa-Cruz ; marquis de Willington ; consul d'honneur de plusieurs républiques américaines ; colonel et ministre plénipotentiaire de S. M. Achille Ier, roi d'Aracanie et de Patagonie ; chevalier d'honneur de Marie de Lusignan, princesse de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie ; professeur et chevalier honoraire de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-Baptiste ; fondateur et directeur de l'Académie italo-parthénopeenne.

L'agence de Rosa ne désemplissait pas ; d'ailleurs, les tarifs et les "droits de chancellerie" étaient des plus modérés. Qu'en en juge :

M. Zanolotti pour la modeste somme de 50 francs, avait obtenu les titres de membre honoraire de l'Académie Parthénopeenne ; membre correspondant de l'Ecole classique italienne ; chevalier de l'ordre académique humanitaire du bienheureux Saint-André de Jérusalem ; chevalier de l'ordre royal de Méliuse ; officier d'honneur du Grand-Lion d'Or, comte d'Elberton, consul commercial de Vénézuëla à Milan ; capitaine honoraire du roi Achille Ier ; chevalier d'honneur de la princesse de Lusignan, enfin chevalier de première classe des Alpes-Maritimes.

Zanolotti, heureux d'être un si grand personnage, avait même promis à Gabriel de Rosa la main de sa fille déjà promise aux hautes fonctions de dame d'honneur de la princesse de Lusignan.

La police italienne s'émut. On fit une enquête qui aboutit au renvoi de Gabriel de Rosa devant la cour d'assises.

On a condamné cet industriel négociant à quatre ans de réclusion.

CANAL DE PANAMA

Le capt. Augue Kerr, natif de la Nouvelle-Ecosse, employé pendant quelque temps au canal de Panama en qualité de surintendant du dragage, dit que l'administration actuelle de cette énorme entreprise ne finira jamais les travaux à moins qu'elle cesse son gaspillage. Au mois de mars 1886 la somme de 260 millions de piastres avait déjà été dépensée dans la construction du canal dont à peine le cinquième était terminé. Au taux que vont les choses, il faudra encore 40 ans et deux milliards de piastres pour le terminer. Le canal aura 49 milles de longueur, avec 26 pieds d'eau et 100 pieds de largeur au fond. Il existe une effrayante mortalité parmi les ouvriers, et le long des travaux il y a cinq grands cimetières pour recevoir les morts. Après une couple d'années, pour placer les autres, on déterra les morts et on jette les os humains par-dessus le mur, où ils blanchissent au soleil. Les mêmes cercueils servent à transporter au cimetière peut-être un millier de cadavres. Les gages varient de \$12 à \$1.50 par jour.

UN FAUX PRETRE

A Bridgeport, Conn., un escroc se faisait passer pour un missionnaire a réussi à escamoter de l'argent à plus d'une personne, dans Bridgeport. Aux uns il empruntait différentes sommes d'argent, disant qu'il en avait besoin pour venir à Montréal et qu'il rembourserait quand il serait de retour ; il s'en faisait donner par quelques-uns et à d'autres, enfin, il en voulait. C'est ainsi qu'il a volé \$72 à un homme d'affaires, plus une montre en or et d'autres effets. Il a même fait une collecte pour la Sainte-Enfance, disait-il, laquelle lui a apporté près de \$300.

L'escroc, qui ne voulait pas que ses fraudes fussent découvertes, s'est enfui de Bridgeport, il y a quelques jours.

UN ANNIVERSAIRE

Le 17e anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome a été célébré mardi dernier. Le roi Humbert, en remerciement la ville, par l'organe du syndicat, pour les félicitations qu'elle lui a adressées à cette occasion, parle du jubilé du Pape et dit qu'il est convaincu que l'expérience prouvera que Rome, tout en restant la capitale d'une nation libre et forte, est capable d'offrir une hospitalité sûre et honorable à ceux qui viendront rendre hommage au Saint-Père.

L'anniversaire a été célébré par une procession et un banquet aux vétérans. La ville était brillamment illuminée. Une statue du dernier tribun romain, Colo Die Rienzi, a été inaugurée dans la journée.

Signor Crispi, le premier ministre, a donné \$2,000 pour ouvrir un fonds destiné à l'érection d'un orphelinat, en l'honneur de l'occupation de Rome par les troupes italiennes.

WOL

M. Houston, voyageur de commerce de Manchester, Angleterre, quittait To-

NET ESPACE RESERVE PAR

OCT. LEMIEUX & CIE.
Escan de Magnifiques Meubles de succession
PAR
OCT. LEMIEUX & CIE
JEUDI, le 29 Septembre

A la résidence de feu AMEDEE ROBEQUE, No 20 rue et faubourg St-Jean QUEBEC.

Nous avons reçu instruction de V. V. LABUE, Not. N. P. de vendre à l'encan JEUDI, le 29 SEPTEMBRE, tous les meubles de cette succession consistant en meubles de salon en noyer noir couverts en crin, table à cartes, table de centre, ottoman, harmonium, bibliothèque, livres, gravures, lampes, tapis en velours, rideaux, grande table à dîner, magnifiques services à thé dorés, service à thé, verre, vaisselle, grandes horloges avec faces de culture (table impériale), profils anglais, meubles de chambre à coucher, magnifiques lits de plumes fine, matelas en crin, oreillers, bureau à toilette, poêle à bois émaillé, poêle simple, poêle de cuisine, ustensiles de cuisine et quantité d'autres effets. Tout sera vendu absolument sans réserve et visible Mercredi, le 28, de 2 heures P. M.

La vente commencera à 10 heures précises.
OCT. LEMIEUX & CIE
Encanteurs

Vente à l'encan de meubles, piano, chaises sûres, safe, moulin à coudre, formes, cuir, etc.
Par OCT. LEMIEUX & CIE.
Mardi, 27 Septembre
A la résidence de Dame M. LATULIPE, Côte du Passage, Lévis.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, MARDI, le 27 Septembre, à la résidence de Dame M. LATULIPE, tous les meubles de la maison consistant en un piano coulé de 7 octaves, très bon instrument ; meubles de salon en noyer noir, crin, grande bergère, table à cartes, gravures, étagère, ornements, tapis, meubles de salle à dîner, sidelboard, armoire, vaisselle, coutellerie, magnifique ameublement de chambre à coucher en noyer noir, grand bureau à toilette, chiffonnier, couchettes doubles et simples, matelas, poêle de cuisine, poêles doubles et simples, poêle à charbon, ustensiles de cuisine, etc.

Aussi tout le fonds de commerce consistant en chaussures, cuir, formes, moulin à coudre, machine à crêpe, à couper les semelles, et autres appareils, et un bon coffre de sûreté (safe), et quantité d'autres effets. Aussi la magnifique maison à deux étages possédant une vaste cour, cave, grand logement, magasin, hangar, etc. vendu absolument sans réserve. Pour toutes informations à la maison s'adresser à M. Latulipe. La vente commencera à 10 heures du matin précises.

OCT. LEMIEUX & CIE
Encanteurs

AVIS
Dans l'affaire de L. POLYDORÉ GAGNON, Saint-André.

Des soumissions seront reçues pour le sous-jugé jusqu'au 20 septembre courant pour l'achat de l'actif de cette succession, comprenant, fonds de commerce, livres de crédits roulant, évalué à \$2,500. Conditions : argent comptant ou billet approuvé pour offre à terme. Le sous-jugé ne s'engage pas à accepter la plus haute, ni aucune des soumissions. HENRY A. BEDARD, Curateur J. 10 fe.

ANNONCE
DE
H. GAGNON & CIE

Tweeds Canadien
Tweeds Canadien
Tweeds Canadien

On vient de recevoir cinq cents pièces de Tweeds, venant des meilleurs fabricants canadiens, patron anglais, prix variant depuis 30 cts. à \$1.00 la verge. Chez H. GAGNON & CIE.

Serges Françaises
Serges Françaises
Serges Ecossoises
Serges Ecossoises

On vient de marquer trois mille verges de nouvelles Serges pour habillements complets et pour pardessus d'automne et d'hiver venant des meilleurs fabricants, qualité extra, variant en prix de \$1.00 à \$4.50 la verge. Chez H. GAGNON & CIE.

Melton
Melton
Melton

Mille verges de Melton noir et de couleurs, pour pardessus d'automne, nuances nouvelles, variant en prix, suivant la qualité, de \$1.00 à \$4.50 la verge. Chez H. GAGNON & CIE.

Draps de Castor
Draps de Castor
Draps de Castor

Le grand avantage d'acheter des Draps de Castor chez H. GAGNON & CIE, c'est parce que ce sont des Draps pure laine, et qui se vendent au même prix que les Draps mélangés laine et coton. Les tailleurs disent qu'il n'y a rien d'autre au monde comme les Draps de Castor. Chez H. GAGNON & CIE.

HUITRES ! HUITRES !
AUX AMATEURS
D'HUITRES

M. WILLIAM SAVARD, l'homme qui ne manque jamais d'huitres, a l'honneur d'informer le public en général, qu'à partir de ce jour il aura toujours en mains ce qu'il y a de mieux en

Huitres Malpecques
Son restaurant est au No 38, rue Notre-Dame, et tous ceux qui désirent en déguster n'ont qu'à aller le voir et juger de la manière dont les huitres se servent chez M. SAVARD, toit

Sur L'ASSIETTE, Sur L'ECAILLE, EN SOUPE, ETC.
Il en tiendra constamment une quantité en stock pour vendre au quart. Allez en foule goûter les MALPECQUES de Wm SAVARD. 19 Sept. em-JE.

ronto samedi soir en route pour Montréal et en voyant son bagage par le Pacifique Canadien. Il arrive à Ottawa dimanche et en recevant sa valise il s'aperçoit qu'elle avait été ouverte et qu'on y avait enlevé pour une valeur de \$500. La compagnie du Pacifique refuse de payer la valeur de ces objets, parce que la valise n'a pas été sous la garde de ses employés de dimanche à mardi. M. Houston menace alors cette compagnie de lui faire perdre son subsides, si jamais M. Gladstone revient au pouvoir.

FOLIE
Il y a actuellement 457 fous dans l'asile des aliénés à St-Jean. Les officiers de l'institution disent que l'insanité augmente dans la province.

DERNIERE EDITION

Le subside a la Compagnie du chemin de fer de Temiscouata

Entretien avec M. Pelletier

Ayant appris que la compagnie du chemin de Temiscouata était en pourparlers avec le gouvernement provincial pour obtenir un acompte de \$70,000...

Q.—Est-il vrai que la Compagnie qui a tenu une conduite si scandaleuse lors de votre élection de Temiscouata, demande \$70,000 au gouvernement Mercier ?

R.—Oui, une demande régulière a été produite à cette fin.

Q.—Et la compagnie va-t-elle réuser ?

R.—Je l'ignore : cette demande soulève une très-forte opposition de la part d'un grand nombre de personnes et notamment de la part de trois directeurs de la compagnie elle-même.

Q.—Pourriez-vous m'indiquer où les choses en sont à l'heure actuelle ?

R.—Je ne puis vous dire que ceci pour le moment : J'ai plaidé avant hier devant le conseil des ministres contre M. Hector Cameron, avocat de la compagnie ; la plaidoirie a été très longue et a occupé deux séances du cabinet.

Q.—Quelles sont les raisons que vous invoquez dans ce fait ?

R.—Comme le fait n'est pas encore produit et qu'il ne conviendrait pas de le rendre public avant de le mettre régulièrement devant le gouvernement, je ne puis rien vous dire sur ce point aujourd'hui.

Q.—Quels sont les directeurs qui s'opposent à l'octroi du subside ?

R.—Ce sont MM. Ch. Bertrand, Dr Rossignol, F. G. H. Deschênes.

Q.—Quels sont leurs motifs ?

R.—Vous les connaissez plus tard.

Q.—Croyez-vous qu'ils persistent dans leur opposition ?

R.—Je l'ignore : ils avaient l'air bien décidés l'autre jour.

Je tiens à dire que l'interlocuteur parut en avoir plus long qu'il ne voulait en dire et il nous pria de l'excuser parce qu'il était obligé de monter à la cour.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant autant que possible.

L'ARMÉE DU SALUT

C'en est fait : l'Armée du Salut, triomphe par les soins de M. le Recorder Déry. Il est décidé maintenant que l'Armée du Salut a seule le droit de parader dans les rues, de chanter, de causer toutes les nuisances possibles.

Ce ramassis d'étrangers sans aveu est sous la haute protection des autorités et nous n'avons plus qu'à le subir.

On se plaint justement de ce temps-ci de la véritable désorganisation de l'ordre judiciaire ; nos juges ne sont pas assez nombreux.

Le banc de la Cour d'Appel, par exemple, est incomplet, et l'on ne peut tout d'abord apprécier le tort que cet état de choses cause au public en général.

Les plaideurs sont encore bien nombreux dans notre pays, on peut s'en convaincre au nombre des avocats que nous voyons, et les plaintes que nous entendons de toutes parts sur l'état actuel de nos tribunaux supérieurs sont des plaintes autorisées.

Le juge en chef de la Cour d'Appel, Sir A. A. Dorion, a déjà depuis longtemps informé le ministre de la justice, au gouvernement fédéral, de la désorganisation de ce tribunal causée par la retraite du juge Monk et on le laisse ainsi siéger à quatre juges, à Montréal, où se présentent des causes de si grande importance.

Nous n'avons pas besoin de dire que c'est le gouvernement d'Ottawa qui est en faute. Qu'attend-il ? Combien de jour de réflexion lui faut-il pour se rendre aux justes réclamations du peuple ?

A L'AMIALE

Ce que nous pensons des règlements à l'amiable des contestations d'élections, nous l'avons dit déjà assez clairement pour que nos lecteurs ne nous demandent pas de nouvelles explications.

Mais nous ne sommes pas seuls à penser ainsi et il nous fait plaisir de détacher ce qui suit d'un article de la Vérité, qui qualifie comme il le mérite le système lui-même, et nous en apprend de belles et de nouvelles sur les affaires du comté de Québec.

Nous attendons de nos amis qu'ils ne se préteront pas à ces manœuvres. Voici ce que dit la Vérité :

" Il n'y a guère de spectacle plus démoralisant pour notre peuple que ces transactions malsaines qui font de la pureté électorale une ignoble farce.

Ces compensations sont scandaleuses ; mais voici quelque chose de pire encore. Nous tenons de bonne source qu'on cherche en ce moment à faire retirer la demande d'invalidation produite contre l'élection de Sir A. P. Caron, proclamé élu député fédéral du comté de Québec. Et ce que l'on offre en retour, ce n'est pas seulement une compensation politique, l'abandon d'une demande d'invalidation produite contre quelque député libéral, mais aussi une forte somme d'argent pour les pétitionnaires et des

places. C'est tout simplement de la malpropreté.

Nous mettons nos électeurs honnêtes du comté de Québec sur leurs gardes : On emploie en ce moment le vert et le sec pour faire retirer la pétition produite contre l'élection de Sir A. P. Caron.

Le comté s'est couvert de honte en élistant M. Caron, grâce à la corruption la plus révoltante ; il n'a pas besoin de s'ingérer une deuxième fois en permettant que cette élection scandaleuse soit validée par un nouvel acte de corruption.

P. S. Nous venons d'apprendre qu'à part de l'argent, on offre d'abandonner " quatre " demandes d'invalidation produites contre des députés libéraux. Il faut que M. Caron craigne terriblement de perdre, non seulement son siège, mais aussi ses droits politiques pour que ses amis fassent de pareilles offres.

Le Chronicle chante aujourd'hui les louanges de l'honorable McShane.

Next ? ?

Capitulation de Quebec

C'en est fait, le Gibraltar de l'Amérique du Nord, Québec, la place forte, est prise par l'Armée du Salut.

Il n'y a plus que les faubourgs St.-Roch et St.-Sauveur qui résistent encore à l'ennemi, mais c'en est fait, la capitulation est décidée, et tout comme cela se faisait au moyen-âge, à défaut de son honneur le Maire, son honneur le Recorder ira porter sur un plateau d'argent les clefs de la ville malheureuse au général assiégeant, Delle Simcoe.

Sonnez trompettes, battez tambours, la ville est livrée.

" DOLENDIA est civitas."

Jouissez de la vie

Comme il est beau ce monde où nous vivons ! La nature nous donne la grandeur des montagnes, l'étendue des océans, et des milliers de moyens de jouissances. Nous ne pouvons désirer rien de mieux quand nous sommes en parfaite santé ; mais combien de fois, la plupart des gens sont tentés de céder à l'abbattement, au découragement et à l'épuisement pour cause de maladie quand il ne devrait pas avoir lieu à de telles impressions, car tous peuvent facilement obtenir la preuve que la Green's August Flower débarrasse de toute maladie et rend sain comme au berceau. La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante quinze pour cent des maladies telles que l'excès de bile, indigestion, migraine, constipation, prostration nerveuse, étourdissements palpitation du cœur et autres symptômes alarmants. Trois doses de l'August Flower prouveront ses merveilleux effets.

Bouteilles échantillons 10c. Essayez.

NOUVELLES GENERALES

CRIME A MINNEAPOLIS

Du Canadien de St-Paul :

Une jeune fille canadienne du nom de Marie Sylvestre appartenant à une famille des plus respectables de Little Falls Minn., a été victime jeudi dernier, dans un hôtel borgne de cette ville, de la brutalité criminelle d'un vilain de la pire espèce, prétendu agent d'emploi, qui avait abusé de son innocence pour la conduire en ce lieu.

Pour échapper au danger qui la menaçait, cette vertueuse jeune fille s'est jetée à trois heures du matin, du 3ième étage de cette maison où on l'avait enfermée sous clef, et dans sa chute elle s'est infligé de graves blessures qui mettent sa vie en danger. Un officier de police qui faisait en ce moment sa ronde de nuit en cet endroit, entendant des plaintes et des cris de détresse dans la cour de l'hôtel, y accourut et trouva la pauvre jeune fille, toute meurtrie et perdant connaissance. Elle fut immédiatement transportée dans un hôpital où les soins que requéraient son état lui furent donnés.

Le lendemain, aussitôt que les faits relatés plus haut furent publiés dans la presse, une clameur d'indignation s'éleva contre l'infâme scélérat, Murry, auteur du criminel assaut perpétré dans la nuit, il fut vite emporté par la police et jeté dans la prison. Mais l'indignation publique croissant à mesure que la lumière se faisait sur l'atrocité de son crime, après avoir subi son examen préliminaire devant la cour municipale, il fut transporté secrètement à la prison de St Paul pour le soustraire au juge Lynch qui menaçait d'aller accrocher sa hideuse carcasse à la première borne de la rue.

La pauvre Marie Sylvestre, orpheline de mère, était arrivée à Minneapolis quelques jours auparavant en recherche d'emploi, et s'était rendue au bureau de Murry, sur la foi de ses annonces de placement.

Sa candeur et sa beauté remarquable firent concevoir à l'indigne agent le misérable complot dont nous venons de parler brièvement les principaux traits. Autant l'indignation est intense contre Murry, autant les sympathies publiques ont éclaté spontanément pour la jeune fille, digne en tout point de tant d'intérêt. Le public s'est fait son protecteur, une souscription d'un demi de \$100 a été faite dans une couple de jours en sa faveur et tous les soins que peuvent inspirer la sympathie et la charité lui sont donnés.

DANS UN HOMME REMARQUABLE

Dans le comté de Brown (Illinois), demeure un homme âgé de 86 ans qui n'a encore jamais vu un piano, ni de chemin de fer, et jamais porté de faux-col ou mouchoir de cou, ni de chaussures autant qu'il peut se le rappeler.

BONNES GAGES

Les ouvriers ont de bonnes gages dans la Colombie Anglaise, d'après M. Chisholm, M. P. pour New-Westminster, qui est venu passer un mois à Antigonish, sa patrie natale. Il dit que les maçons ne travaillent pas à moins de \$5 par jour, et que le simple journalier gagne de \$2.50 à \$3.00 par jour.

LA LAITERIE AUX ETATS-UNIS

L'importation de la laiterie est énorme aux Etats-Unis. Elle représente un placement cinq fois aussi considérable que

le capital de toutes les banques du pays entier, c'est-à-dire, le capital des banques est un peu moins que \$671,000,000, tandis que l'industrie de la laiterie représente une somme de plus de trois milliards de dollars. On estime à 21 millions le nombre des vaches à lait. Elles donnent chacune une moyenne de 350 gallons de lait par année. Cela forme une production totale de lait de 7 milliards 350 millions de gallons ; un petit océan, quoi ! Quatre cents millions de gallons de lait sont tournés en beurre, 700 millions en fromage, et les autres 2 milliards 480 millions passent par les mains des vendeurs de lait et les épiciers, et par la gorge de 60 millions d'hommes, femmes et enfants.

La quantité de beurre manufacturé est d'environ 1 milliard 350 millions de livres, et de fromage 6½ millions de livres.

La valeur des produits de la laiterie l'année dernière s'est élevée à 500 millions de dollars. C'est 20 millions de dollars de plus que la valeur de la récolte de blé. Pour nourrir cette immense troupeau de bêtes à cornes il faut 100 millions d'acres de pâturages, valant 2 milliards 500 millions de piastres. Il est donc facile de se convaincre que les quatre millions de fermiers des Etats-Unis sont un important élément de la prospérité et des richesses nationales.

PRODUITS

Le produit total de tonte dans Ontario pour 1887 est de 4,658,249 lbs., contre 5,547,867 lbs., en 1886, et 6,086,866 lbs., en 1885. La tonte de laine fine et rude est ainsi comparée :

1887—3,705,654 et 952,595 lbs.
1886—4,480,923 et 1,066,944 lbs.
1885—5,161,975 et 924,891 lbs.

Les brebis se multiplient rapidement et on en retire des profits immédiats. Le propriétaire d'un troupeau de moutons a de la laine à vendre à la fin du printemps, des agneaux dans le milieu de l'été, et de la viande de mouton à d'autres temps de l'année, à part de l'approvisionnement de sa propre table.

UN OUTRAGE A ROME

Durant les fêtes de mardi quatre bombes ont été lancées en face du vatican et l'une d'elles a pénétré dans les casernes des gardes du Pape.

Nouvelles du Jour

A nos abonnés

Nos abonnés en dehors de la ville sont priés de consulter l'échéance de leur abonnement sur la petite bande d'adresse de notre journal et de vouloir régler au plus tôt s'ils sont retardataires. Autrement ils devront payer \$4 au lieu de \$3 par année.

L'ADMINISTRATION.

N. B.—L'échéance mentionnée sur l'adresse équivaut à un reçu de paiement.

Personnel

Son Excellence le gouverneur-général en compagnie de Sir A. P. Caron a visité le bassin de radoub hier après-midi.

Nous regrettons d'apprendre que l'hon. M. Couture, Conseiller Législatif, est gravement malade.

M. Choquette, M. P. P., est en cette ville.

Accident fatal

Vers onze heures et demie ce matin un accident qui a coûté la vie à un enfant, a eu lieu au faubourg St. Jean.

L'enfant de M. Edouard Robitaille, charretier, âgé de 5 ans, traversait au coin des rues St. Jean et Sutherland, au moment où les chars urbains passaient en cet endroit, quand la voiture frappa l'enfant qui fut renversé sur la rue.

On s'empressa de courir à son secours, mais quand on le releva on s'aperçut que l'enfant avait reçu des blessures très graves, au point qu'il expira au bout de quelques minutes.

Il doit y avoir enquête à ce sujet.

Accident

Hier l'après-midi un jeune garçon conduisait une voiture à charbon sur le quai Crawford, lorsqu'à un moment donné la voiture donna sur une grue, et le pauvre jeune homme fut lancé avec force sur le pavé. Outre les blessures qu'il a reçues à la figure, le malheureux a eu un bras de cassé.

Le Grand-Tronc

Les recettes du Grand-Tronc ont été la semaine dernière, de \$188,122 pour passagers et \$237,973 fret ; total, \$426,095.

L'an dernier, à la semaine correspondante, elles étaient de \$169,632 pour passagers et \$220,652 pour fret ; total, \$390,284. Augmentation, \$35,911.

Dîner

Les dames et messieurs dont les noms suivent étaient invités à dîner hier soir chez Son Excellence le gouverneur-général :

L'hon. juge Angers ;
Mme Banks ;
L'honorable J. Blanchet et Mme Blanchet ;
Capitaine Carvick ;
L'hon. juge Chauveau et Mme Chauveau ;
L'hon. Geo. Duhamel et Mme Duhamel ;
Le colonel Forrest et Mme Forrest ;
L'hon. C. A. E. Gagnon et Mme Gagnon ;
Hon. George Irvine ;
Hon. F. G. Marchand et Mme Marchand ;
Hon. Honoré Mercier et Mme Mercier ;
Juge en chef Sir W. et Mme Meredith ;
Lieutenant-colonel et Mlle Montizambert ;
Hon. Thomas McGreevy et Mme McGreevy ;
Lieutenant-colonel Rhodes et Mme Rhodes ;
Hon. D. A. Ross et Mme Ross ;
Capitaine H. C. Sheppard, A. D. C. ;
Lieutenant-colonel Turnbull et Mme Turnbull ;
M. et Mme Alfred White.

L'Orléans

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le changement d'annonce des voyages de ce bateau à partir de dimanche prochain.

L'automne

La saison d'automne est commencée ce matin, à 5.54 heures.

Commission

La commission sur les ailes se réunira mardi prochain, en cette ville, sous la présidence de M. le Dr Duchesneau.

L'Orateur de la Chambre a mis à la disposition du comité les appartements occupés par la presse durant les sessions.

Université-Laval

L'ouverture des cours dans les facultés de droit et de médecine aura lieu vendredi, 30 sept.

Les pensionnaires entrent la veille.

Cour de police

Deux individus accusés de vente de boissons sans licence ont été sommés de comparaître en cour.

L'enquête dans l'affaire Plante se continue.

Cour du Recorder

Son Honneur le juge Dery a rendu ce matin une sentence très sévère envers M. N. Wagner, accusé comme nos lecteurs le savent, d'avoir assailli sur la rue quel que membre de l'Armée du Salut. Son Honneur a condamné l'accusé à \$40 d'amende et les frais ou à 2 mois de prison.

D'après ce qu'a dit ce matin le Recorder, l'Armée du Salut aurait le droit de crier, de chanter, de faire du tapage dans les rues, mais si les citoyens de Québec oseraient se permettre une semblable chose, seraient ni plus ni moins logés au poste.

Lundi, les autres personnes accusées de la même offense recevront leur sentence qui probablement a eu juger par cette dernière seront ni plus ni moins semblables.

Un boucher de Saint-Sauveur accusé d'avoir vendu de la viande sur la rue Champlain, contrairement à la loi, a été condamné à \$20 d'amende et les frais.

Un charretier pour avoir laissé son cheval seul sur le ponton du marché Champlain a été condamné à 5 cts. d'amende et les frais ou 12 jours.

Un autre charretier pour avoir causé du bruit sur la rue a payé \$1 et les frais.

Une vieille femme accusée de vagabondage a été condamnée à quelques temps en prison.

Société St Jean-Baptiste de St Sauveur

L'assemblée générale de cette société pour la réception des rapports et l'élection des officiers aura lieu dimanche prochain, immédiatement après les vêpres, à la salle du Conseil.

Conseil de l'Instruction Publique

L'hon. sénateur Ferrier et Sir Wm. Dawson, de Montréal ; l'archidiacre Lindsay, de Waterloo ; G. L. Masten, principal de l'Académie de Coaticook ; le révérend docteur Cornish, le révé. chanoine Norman, et l'échevin Stroud, de Montréal, sont à Québec pour assister aux séances de la section protestante du Conseil de l'Instruction publique.

Imposture

Nous mettons le public en garde contre une femme qui vient de sortir de prison, paraît-il, et qui a fait déjà plusieurs dupes en racontant les misères imaginaires d'une famille qu'elle n'a pas. Cette vagabonde a déjà réussi à en imposer à plusieurs personnes charitables qui lui ont fait des dons de différents genres et à qui elle a donné une fausse adresse lorsqu'elles ont manifesté l'intention de lui faire visite et de lui continuer leurs faveurs.

Nouveau diocèse

Sur la demande des évêques de la province ecclésiastique de Saint-Fé, E.-U., la Sacrée Congrégation de la Propagande a proposé au Saint-Père d'ériger le vicariat apostolique du Colorado en diocèse, sous le nom de diocèse de Denver. Sa Sainteté a approuvé la proposition et a nommé Mgr Maclebeuf, précédemment vicario apostolique du Colorado, premier évêque de Denver.

Conseil-de-Ville

Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30. Ordre du jour, 730e rapport du comité des chemins, touchant les réparations de l'escalier au Cap Blanc.

Nouveaux chanoines

Nous apprenons avec plaisir que M. le Grand Vicario Gravel vient d'être nommé par le Saint-Père, Prévoit du Chapitre de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, en remplacement de feu Mgr Raymond, et que le Révé. M. F. X. Jeannotte, Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, a été promu par Sa Sainteté au Canonat Titulaire devenu vacant par la mort de Mgr Raymond.

Nos félicitations les plus sincères et nos respectueux hommages aux deux vénérables Dignitaires, dont les mérites se trouvent si justement appréciés et récompensés.

Effets de brises

On s'est bien amusés hier au pique-nique de yacht. Il n'y a rien comme la brise et l'onde du St Laurent pour éveiller les esprits, rien comme le rivage et la feuillée d'Orléans pour inviter à la danse, porter à la sauterie les sociétés de jadis et les enchaténées d'aujourd'hui.

Si toutes les nymphes étaient aussi gaies que celles du Québec Yacht Club nous ne comprendrions plus comment celles de Calypso aient pu si longtemps pleurer avec elle l'absence d'Ulysse.

Evidemment les nymphes de notre Ile d'Orléans ne sont pas comme celles de l'Ile de Calypso.

On a pu s'en convaincre, hier soir, vers huit heures, à la Basse-Ville.

Ses dernières se contentaient de pleurer en silence leurs ennemis les premiers qui n'ont pas, d'annus en se contentent pas du silence relatif que les règlements municipaux imposent à tous les citoyens, et elles agitent parfois de leurs cris les plus aigus, les chansons des Lays de mer qui les conduisent.

Ce n'est pas disgracieux, ce n'est pas shocking ; c'est la faute à la brise du St-Laurent ; les soldats de marines qui l'ont humé en font autant.

Incendie a Trois-Rivieres

Une dépêche reçue hier de Trois-Rivieres mandait que les scieries de MM. Geo. Baptist, fils et Cie, sur l'Ile Baptist, avaient été détruites par le feu dans la soirée de mercredi. C'est à 11.15

qu'on a découvert l'incendie, qui a fait des progrès très rapides. Le toit s'est effondré à 11.15 heures. Tous les bois qui se trouvaient dans la partie est des chantiers a été réduit en cendres. On estime les pertes sur le bois à \$25,000 ou \$30,000.

Les scieries étaient assurées au montant de \$10,000. Les flammes ont continué leurs ravages dans le quai. On ne sait à quoi attribuer l'origine de l'incendie.

Un loup-garou a Sainte-Victoire

Il y a un un émoi considérable dans le village de Sainte-Victoire par le temps qui court, dit le Sorelois. Tous les soirs, depuis quelque temps, on voit apparaître, dans une prairie du village, une lumière mystérieuse assez intense qui disparaît quand on tente de s'en approcher, après avoir lancé des flammèches et des étincelles.

Mais ce n'est pas tout. Il y a dans le village même une vieille maisonnette inhabitée. Tous les soirs on y tient le sabbat de manière à mettre tout le monde sur pied. Ce sont des coups, des piétinements, enfin c'est un vacarme incroyable. Quelques-uns des plus courageux (ils ne paraissent pas nombreux) se sont aventurés dans la maison, mais ils n'ont rien vu.

On ne parle plus que de sorcières, de revenants, de loup-garous et de croque-mitaines. Les femmes surtout sont éperuées, et on se demande si cela va continuer ainsi longtemps.

On parle d'organiser une battue générale, mais ce sera probablement une nouvelle édition du Conseil des Rats. On ne trouvera personne pour attacher le grelot.

C'est une famisterie, ce qui est tout probable, l'autour jouir bien son rôle. Mais gare à lui ! car si on lui met la patte sur le corps, il peut s'attendre à recevoir une de ces volées homériques qui ne s'effacent pas de si tôt de sa mémoire et lui ôteront l'envie de recommencer ses vilains tours.

Un étrange suicide

Jacob Talbot, un jeune nègre s'est suicidé à Baltimore, dans des circonstances particulièrement étranges.

A la suite de l'exécution de Thomas Ross, cet autre nègre pendu vendredi dernier, à Baltimore, pour avoir assassiné une femme blanche afin de vendre ensuite son cadavre à la clinique de l'école de médecine du Maryland, Talbot, qui passait jusque-là pour un garçon d'une intelligence au-dessus de l'ordinaire, s'est montré très vivement affecté.

Ross, disait-il, a trouvé le vrai moyen d'aller au ciel et mon seul désir est de mourir comme lui, d'aller le rejoindre dans le pays du bonheur.

Cette idée baroque s'est si bien implantée dans la tête de Talbot, qu'il vient de se pendre afin d'aller retrouver Ross.

Triste accident

Le village de la Pointe à Gatineau vient d'être le théâtre d'un accident bien pénible arrivé ces jours derniers.

Les époux Laurin sont octogénaires et ont quelque peu perdu le raison par suites de leur grand âge.

Un matin vers les 4 heures la femme Laurin était en frais d'allumer une chandelle lorsque le feu ayant pris soudain à sa chevelure ne tarda pas à se communiquer aux vêtements de la pauvre vieille femme. L'infortuné se jeta sur le plancher et laissa le feu accomplir son œuvre, se sentant incapable de faire plus.

Fait inouï ! le vieil époux de la malheureuse qui se trouvait non loin de là ne tenta aucun effort pour arracher à la mort sa compagne. Le vieux n'est aucunement à blâmer, car, comme nous le disions en commençant il est quelque peu idiot vu son grand âge.

Les voisins voyant la fumée s'échapper par une fenêtre accoururent en toute hâte et trouvèrent la victime horriblement brûlée ; le feu s'était aussi communiqué au plafond et sans ce secours prompt, la maison serait devenue la proie des flammes avec ses deux occupants qui ne pouvaient rien tenter pour maîtriser les progrès de l'incendie.

Ordres généraux de la Milice

Les ordres généraux de la milice contiennent les détails suivants :

9e bataillon de carabiniers " Voltigeurs de Québec." Les officiers suivants sont par le présent retranchés de la liste des officiers de la milice actives :—Sous lieutenant, Jean Charles Routhier, compagnie No 4 ; lieutenant, Joseph Aurélien Shehyn, compagnie No 4 ; lieutenant, Joseph Pierre Roy, et sous-lieutenant, Jean Marie Joseph Pantaléon Pelletier compagnie No 7 ; et lieutenant, Charles Eugène LaRue, compagnie No 8.

M. Arthur d'Oronnens, lieutenant dans le régiment d'infanterie du comté de Québec, a reçu les diplômes de première classe après avoir suivi avec honneur un cours complet dans les différentes écoles militaires de cette province et au collège royal de Kingston.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane le 22, est de \$2,341.93.

Maritimes

Le str. Grecian, capt. le Gallia est arrivé de Montréal hier à 3 hrs. p. m. et est parti ce matin pour Glasgow.

Le str. Québec, capt. Woodburn venant de Bristol est arrivé dans notre port hier soir, et a jeté l'ancre dans la rade.

Le str. Sarnia, capt. Gibson est arrivé de Montréal à 4.30 p. m. hier et a ancré dans la rade pour prendre la balance de sa cargaison. Il doit partir pour Liverpool aujourd'hui.

Le str. Texas, capt. Cross est arrivé hier soir à 8 heures de Montréal et a continué pour Bristol.

Le str. Bedlington, capt. Owens est arrivé de Montréal à 10.15, a. m. hier et a continué pour Sydney.

Le str. Cynthia, capt. Taylor venant de Glasgow est arrivé dans notre port hier à 4.00 p. m. et a continué pour Montréal.

Association de Tir de St-Victoire de Québec

Depeches et nouvelles de nuit

Un député libéral maintenu
Halifax, N. E., 22 sept.—Après une longue enquête, le juge Henaley a renvoyé avec décharge la contestation de l'élection de M. Perry, député libéral de Prince, Ile du Prince Édouard.

NOUVELLES DEMONTREAL

Montréal, 22 septembre.—On a commencé le procès de Carroll, accusé du meurtre d'O'Connor. MM. St-Pierre et Barry occupent pour la défense. Il y a une foule nombreuse qui s'intéresse au procès.

M. D. A. Ansel, de Montréal, a été nommé consul du Mexique au Canada; c'est le premier consul de la République Mexicaine dans notre pays.

Les amis de M. Châteaufort prétendent qu'il va voter de nouveau à son arrivée de Paris afin de supplanter Sir Hector. Les amis d'ici sont d'opinion qu'il coubera l'échine comme d'habitude.

LES PERSECUTEURS DU P. PARADIS

DETAILS INEDITS

On se fait à peine idée du fanatisme de la rage et des procédés inouïs employés par les ennemis du Rév. Père Paradis pour tirer vengeance de ce que ce dévoué missionnaire a voulu faire de bien en prenant hautement la défense de nos colons opprimés.

Pendant que le Rév. Père était retenu à Ottawa pour faire face aux multiples difficultés qu'on n'a cessé de lui susciter sous forme de procès criminels et autres, une troupe de voyous payés, dit-on, par les MM. Gilmour, envahissaient le village de Maniwaki et la mission de Mont-Carl répandant le bruit que le Rév. Père Paradis était excommunié, interdit et chassé par son évêque hors du diocèse d'Ottawa.

Le but de ces calomnies était de nuire ouvertement à la cause de M. Rochon, qui, comme on le sait, est l'avocat des colons d'Egan et du Rév. Père Paradis.

Ceux qui ont suivi de près les péripéties de la dernière lutte entre MM. Cormier et Rochon n'ignorent pas le fait qu'une partie de la persécution organisée contre le Rév. Père Paradis avait pour but de nuire à la candidature de M. Rochon, à cause naturellement des relations de sympathie et de reconnaissance qui devaient exister entre les colons persécutés et leurs intrépides défenseurs.

Le plan était bien monté: un ministre du cabinet fédéral devait écrire au supérieur Provincial du Rév. Père Paradis, pour faire interdire à ce dernier tout retour à sa mission tout le temps que durait la campagne politique du comté d'Ottawa.

On a continué ce matin l'enquête dans la contestation de Laval. M. Leblanc, on le sait, cherche à faire une contre-preuve et à déqualifier si possible M. Bastien son adversaire. M. Leblanc va échouer.

M. et Mme Beaugrand ont offert ce matin un déjeuner au capitaine et aux officiers de la Tourmaline ainsi qu'aux différents commandants des régiments de Montréal.

Hier après-midi, mademoiselle Musson du No 718 rue Sherbrooke a failli être la victime d'un grave accident. Elle était en voiture sur la rue Bleury lorsqu'elle fut coupée par un cheval qui se cabra et prit une course furieuse du côté de la rue St-Jacques.

La consommation quotidienne de l'eau durant le dernier mois a été de 14,000,000 de gallons; c'est-à-dire 200,000 gallons de plus par jour qu'à la même époque l'an dernier.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

donné sa démission comme membre de la législature. Environ 7,000 personnes ont visité l'exposition aujourd'hui. La section du bétail est très belle, mais celle des objets manufacturés est au-dessous de la moyenne.

Sir John McDonald est tellement irrité de la tournure des affaires dans le Manitoba qu'il refuse systématiquement les moindres faveurs sollicités par les députés toriens de cette province.

La commission nommée par le gouvernement fédéral pour s'enquérir du condition de la pêche au homard dans les provinces maritimes prépare un rapport secret au gouvernement. La preuve qu'elle a recueillie est des plus contradictoires.

combrée par les débris et ne sera pas libre avant ce soir (vendredi). Ici on est d'opinion que le conducteur et le mécanicien du train d'accommodation sont responsables de ce terrible accident. Il y avait que peu de passagers à bord de ce dernier convoi. Tous ont été contusionnés, mais n'ont pas reçu de blessures graves.

LES PERSECUTEURS DU P. PARADIS

DETAILS INEDITS

On se fait à peine idée du fanatisme de la rage et des procédés inouïs employés par les ennemis du Rév. Père Paradis pour tirer vengeance de ce que ce dévoué missionnaire a voulu faire de bien en prenant hautement la défense de nos colons opprimés.

Pendant que le Rév. Père était retenu à Ottawa pour faire face aux multiples difficultés qu'on n'a cessé de lui susciter sous forme de procès criminels et autres, une troupe de voyous payés, dit-on, par les MM. Gilmour, envahissaient le village de Maniwaki et la mission de Mont-Carl répandant le bruit que le Rév. Père Paradis était excommunié, interdit et chassé par son évêque hors du diocèse d'Ottawa.

Le but de ces calomnies était de nuire ouvertement à la cause de M. Rochon, qui, comme on le sait, est l'avocat des colons d'Egan et du Rév. Père Paradis.

Ceux qui ont suivi de près les péripéties de la dernière lutte entre MM. Cormier et Rochon n'ignorent pas le fait qu'une partie de la persécution organisée contre le Rév. Père Paradis avait pour but de nuire à la candidature de M. Rochon, à cause naturellement des relations de sympathie et de reconnaissance qui devaient exister entre les colons persécutés et leurs intrépides défenseurs.

Le plan était bien monté: un ministre du cabinet fédéral devait écrire au supérieur Provincial du Rév. Père Paradis, pour faire interdire à ce dernier tout retour à sa mission tout le temps que durait la campagne politique du comté d'Ottawa.

On a continué ce matin l'enquête dans la contestation de Laval. M. Leblanc, on le sait, cherche à faire une contre-preuve et à déqualifier si possible M. Bastien son adversaire. M. Leblanc va échouer.

M. et Mme Beaugrand ont offert ce matin un déjeuner au capitaine et aux officiers de la Tourmaline ainsi qu'aux différents commandants des régiments de Montréal.

Hier après-midi, mademoiselle Musson du No 718 rue Sherbrooke a failli être la victime d'un grave accident. Elle était en voiture sur la rue Bleury lorsqu'elle fut coupée par un cheval qui se cabra et prit une course furieuse du côté de la rue St-Jacques.

La consommation quotidienne de l'eau durant le dernier mois a été de 14,000,000 de gallons; c'est-à-dire 200,000 gallons de plus par jour qu'à la même époque l'an dernier.

Nous serions aussi heureux de connaître l'appréciation que fera le Canada des nobles industries inventées par les persécuteurs du Père Paradis pour arriver à leurs fins.

LES PERSECUTEURS DU P. PARADIS

DETAILS INEDITS

On se fait à peine idée du fanatisme de la rage et des procédés inouïs employés par les ennemis du Rév. Père Paradis pour tirer vengeance de ce que ce dévoué missionnaire a voulu faire de bien en prenant hautement la défense de nos colons opprimés.

Nous serions aussi heureux de connaître l'appréciation que fera le Canada des nobles industries inventées par les persécuteurs du Père Paradis pour arriver à leurs fins.

LES PERSECUTEURS DU P. PARADIS

DETAILS INEDITS

On se fait à peine idée du fanatisme de la rage et des procédés inouïs employés par les ennemis du Rév. Père Paradis pour tirer vengeance de ce que ce dévoué missionnaire a voulu faire de bien en prenant hautement la défense de nos colons opprimés.

Pendant que le Rév. Père était retenu à Ottawa pour faire face aux multiples difficultés qu'on n'a cessé de lui susciter sous forme de procès criminels et autres, une troupe de voyous payés, dit-on, par les MM. Gilmour, envahissaient le village de Maniwaki et la mission de Mont-Carl répandant le bruit que le Rév. Père Paradis était excommunié, interdit et chassé par son évêque hors du diocèse d'Ottawa.

Le but de ces calomnies était de nuire ouvertement à la cause de M. Rochon, qui, comme on le sait, est l'avocat des colons d'Egan et du Rév. Père Paradis.

Ceux qui ont suivi de près les péripéties de la dernière lutte entre MM. Cormier et Rochon n'ignorent pas le fait qu'une partie de la persécution organisée contre le Rév. Père Paradis avait pour but de nuire à la candidature de M. Rochon, à cause naturellement des relations de sympathie et de reconnaissance qui devaient exister entre les colons persécutés et leurs intrépides défenseurs.

Le plan était bien monté: un ministre du cabinet fédéral devait écrire au supérieur Provincial du Rév. Père Paradis, pour faire interdire à ce dernier tout retour à sa mission tout le temps que durait la campagne politique du comté d'Ottawa.

On a continué ce matin l'enquête dans la contestation de Laval. M. Leblanc, on le sait, cherche à faire une contre-preuve et à déqualifier si possible M. Bastien son adversaire. M. Leblanc va échouer.

M. et Mme Beaugrand ont offert ce matin un déjeuner au capitaine et aux officiers de la Tourmaline ainsi qu'aux différents commandants des régiments de Montréal.

Hier après-midi, mademoiselle Musson du No 718 rue Sherbrooke a failli être la victime d'un grave accident. Elle était en voiture sur la rue Bleury lorsqu'elle fut coupée par un cheval qui se cabra et prit une course furieuse du côté de la rue St-Jacques.

La consommation quotidienne de l'eau durant le dernier mois a été de 14,000,000 de gallons; c'est-à-dire 200,000 gallons de plus par jour qu'à la même époque l'an dernier.

La lumière électrique au pied de la côte Ste Geneviève devrait être placée vis à vis du petit escalier de la rue St Valier, côté d'Abraham.

NOUVELLES

Enquete et verdict

Hier le coroner a tenu une enquête au sujet de la mort subite de M. W. Read, débardeur, demeurant au numéro 107, rue Scott, et qui est mort chez lui mercredi soir. Le défunt avait travaillé toute la journée au chargement de la barque Mand.

bec à l'extrémité de ses rails, à prix réduits. Cette excursion se fera probablement le 8 octobre.

Petites nouvelles

M. Darbyson qui a été blessé à la tête à la suite d'une explosion d'une mine au bord de la barque Wylo, a pris beaucoup de mieux. Quoiqu'il ait subi une fracture grave au crâne le docteur Lemieux, qui nous avons eu le plaisir de voir hier soir, nous informe qu'il est probable que le blessé reviendra à la santé.

Nous attirons l'attention de la police sur le fait que les glands sont murs. Il serait peut-être permis de demander que la police a à faire avec la maturité des glands, aussi nous nous expliquons.

Le principal employé d'une des plus importantes maisons de commerce de la Basse-Ville nous disait hier que les manufacturiers anglais, cotés des nouveautés, se trouvaient dans le moment présent dans une position assez embarrassante.

Le commerce anglais

Le principal employé d'une des plus importantes maisons de commerce de la Basse-Ville nous disait hier que les manufacturiers anglais, cotés des nouveautés, se trouvaient dans le moment présent dans une position assez embarrassante.

Nous regrettons infiniment d'avoir à annoncer que mercredi dernier notre ami M. Joseph Louis a été la victime d'un accident à la suite duquel il a subi la fracture d'une cuisse.

Peuple accident

Nous regrettons infiniment d'avoir à annoncer que mercredi dernier notre ami M. Joseph Louis a été la victime d'un accident à la suite duquel il a subi la fracture d'une cuisse.

Contrats importants

MM. Barry & Power viennent d'obtenir deux contrats importants, d'abord celui pour les clôtures chaise-noire entre Lévis et Ste Flavie et celui pour la construction d'un pont sur la rivière Chaudière.

Sous les soins du shérif

Les journaux d'hier soir annonçaient l'arrestation d'un jeune associé d'une maison d'armateurs qui a ses bureaux d'affaires à la basse ville. Le fait est que ce jeune homme n'a pas été arrêté par les policiers, mais bien à la suite de l'émission d'un capias qui a été remis pour exécution entre les mains d'un des huissiers du shérif.

Marriage manqué

Mlle Caroline Pincombe, de cette ville, a intenté contre M. A. Hansen, courtier, une action au chiffre de \$10,000 pour rupture de fiançailles.

Noces d'or

Il y a eu hier midi à l'Hôpital Général un grand dîner auquel assistaient Son Eminence le cardinal Taschereau, en l'honneur des noces d'or de M. l'abbé Beaudry, ancien curé de Charlesbourg.

DE RETOUR

LES MEMBRERES SYNDICAT DE QUEBEC

qui sont allés à Toronto examiner un STOCK de marchandises diverses qui leur avait été offert précédemment par une des grandes maisons de Toronto sont de retour en notre ville après avoir fait l'acquisition de ce stock qui sera le JOB le plus considérable qui n'ait encore été offert à Québec, savoir:

- 250 pièces Flanelle de toutes les couleurs à 11c.
300 pièces Wincey à, chemises de 20c pour 8c.
450 pièces Etoffe à Robes à 7c, 9c, 10c 12c, 15c, étant moins que la moitié du prix ordinaire.
50 pièces Cachemire noir de 45c pour 25c.
275 douzaines Gants soie noire et couleurs à 24c.

En un mot nous offrons les mêmes avantages sur ce stock que nous nous sommes procurés, et dont la liste serait trop longue à énumérer; mais la plus extraordinaire de tout est sans contredit la balance de nos 1500 doz. de Bas cachemire de couleurs à 24c. dont nous sommes la seule maison à Québec qui possède cette marchandise.

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue St-Joseph. VIS-A-VIS LE COUVERT St-Roch.

F. X. Lemieux, et J. Bouffard AVOCATS

32, Rue Desjardins, H.V. (Vis-à-vis la Cathédrale Anglaise.)

Vapeur Orleans

Table with columns for departure times (LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI) and destinations (LÉVIS, QUÉBEC) with corresponding times.

Vapeur Levis

Table with columns for departure times (LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI) and destinations (LÉVIS, QUÉBEC) with corresponding times.

PHOTOGRAPHIE

M. JOS. BEAUDRY

Ci-devant opérateur dans les principales maisons de Montréal désire informer le public québécois qu'il a ouvert un

Atelier PHOTOGRAPHIQUE

No 108, Rue St-George (COTE D'ABRAHAM)

Il sollicite respectueusement du public une par de patronage, étant en mesure de donner pleins satisfactions.

Manufacture de Persternes

RIDEAUX EN LATTES

Nous devons des remerciements à MM. les membres du clergé et au public en général pour le patronage dont ils ont bien voulu nous honorer jusqu'à ce jour.

H. ROY & Cie

COTE DES MARCHANDS, 15 rue St-Jacques, Québec.

Succession de l'Hon F. H. J. Duchesnay

A VENDRE Magnifiques Propriétés

STE-MARIE, BEAUCE

Une terre située au village de Ste-Me... d'arpents en superficie avec maison d'habitation et dépendances et maison fermée et dépendances.

L'habitation principale est en ordre parfait, mesure 40 x 80 pieds, contient 18 appartements, est pourvue d'une fournaise à air chaud avec service d'eau à chaque étage, etc. Les dépendances consistent en une grange avec courtes, étables, remises, etc., une glacière, un petit jardin d'hiver, une buanderie, un caveau à légumes. Les jardins potagers et fruitiers sont soigneusement cultivés et contiennent un verger et des vignes.

THEBERGE & LaRUE

Notaires, Ste-Marie, Beauce ou à H. J. J. B. Chouinard

FINE CUT

J. POIRIER

90-92, RUE DES COMMISSAIRES QUEBEC

Fumons du bon Tabac

Excellent Tabacs Canadiens.

M. J. POIRIER offre en vente deux sortes de tabac de qualité supérieure. Le public fumeur est prié de s'en procurer et d'en faire l'essai. Il ne pourra certainement pas s'en passer. A TRAVERS MANUS. En gros et en détail.

Loterie de l'Union Saint Joseph a St Roch.

Le comité de direction de cette loterie désire expliquer aux porteurs de ses billets que, par suite de l'impossibilité qu'il n'est pas d'avoir pour la date fixée des rapports complets de la vente des cahiers.

Jacq Sauviat TAILLEUR

117, Rue St-Joseph, ST-ROCH

BAZAR ANNUEL

Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 6 SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch. C'est avec une confiance illimitée que les 88 du S. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public.

Albert Lemay, L.L.M

AVOCAT

Au-dessus du magasin d'épicerie de M. Joshua Thompson, En face de la Caisse d'Economie